



## **La culture du bâti dans le contexte national (Extrait de l'annexe de la stratégie culture du bâti)**

*Ceci est un extrait de l'annexe de la stratégie culture du bâti. Vous trouvez la version complète sous le lien suivant :*

[www.bak.admin.ch/strategie-culture-du-bati](http://www.bak.admin.ch/strategie-culture-du-bati)

Différents aspects de la culture du bâti sont partie intégrante de plusieurs conceptions et stratégies de la Confédération ainsi que des inventaires fédéraux. La liste ci-après propose un aperçu des mesures et des initiatives prises à ce jour par la Confédération pour améliorer la qualité de l'espace de vie. Elles forment le cadre de la stratégie Culture du bâti.

### **Inventaires fédéraux**

#### **IFP – Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels**

L'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) désigne les paysages de Suisse les plus précieux. Il vise à préserver la diversité des paysages du pays et permet à la Confédération de veiller à ce que ces paysages conservent leurs spécificités. Le fait de ménager les sites naturels et le patrimoine favorise beaucoup la détente quotidienne et l'identification de la population avec le paysage tout en contribuant à la valeur ajoutée du tourisme.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Thèmes → Thème Paysage → Informations pour spécialistes → Mesures  
→ Paysages d'importance nationale → IFP (consulté le 15.11.2019)

#### **ISOS – Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse**

L'ISOS réunit des informations sur plus de 1200 sites construits d'importance nationale et permet de comprendre leur développement et leur identité. Il est un instrument important pour préserver et renforcer les qualités de l'espace de vie bâti existant.

[www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch)

Patrimoine culturel → Patrimoine culturel et monuments historiques → ISOS – Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (consulté le 15.11.2019)

#### **IVS – Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse**

En laissant des traces qui remontent à leur origine, les voies de communication historiques relient le passé au présent. Le but de l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) est de conserver et d'entretenir ces importants témoins de l'histoire.

[www.ivs.admin.ch](http://www.ivs.admin.ch) (consulté le 15.11.2019)

## **Conception au sens de l'art. 13 de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT)**

### **Conception « Paysage suisse » (CPS), Partie I Conception, Partie II Rapport (1998). Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (Éd.)**

La CPS constitue un principe directeur contraignant pour la protection de la nature et du paysage dans les activités de la Confédération (tâches fédérales). Elle formule une politique cohérente, définit des objectifs généraux et sectoriels obligatoires pour les autorités et propose des mesures pour les atteindre.

L'actualisation de la CPS par l'OFEV sur mandat du Conseil fédéral est sur le point d'être achevée.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Paysage → Informations pour spécialistes → Mesures → Utilisation durable → Politique cohérente → Conception « Paysage Suisse » (CPS) (consulté le 15.11.2019)

## **Autres documents de base**

### **Comment encourager la densification des constructions dans les centres urbains ? Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 14.3806 von Graffenried du 24 septembre 2014 (2017). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

Le développement de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti est un instrument efficace pour freiner le mitage. Il se heurte cependant à plusieurs obstacles socioculturels, juridiques, techniques et économiques qu'il convient de surmonter.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Médias & publications → Publications → Droit de l'aménagement du territoire → Comment encourager la densification des constructions dans les centres urbains ? (consulté le 15.11.2019)

### **Économie verte. Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse. Rapport à l'attention du Conseil fédéral (2016). Office fédéral de l'environnement**

Le rapport dresse le bilan de la mise en œuvre du plan d'action Économie verte adopté par le Conseil fédéral en 2013 et définit la suite à donner à l'économie verte en s'appuyant sur les bases légales actuelles. L'accent est mis sur les efforts librement consentis et l'engagement de l'économie.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Économie et consommation → Informations pour spécialistes → Économie verte → Mandat politique (consulté le 5.12.2019)

### **Encouragement de la recherche forestière et de l'utilisation du bois suisse. Office fédéral de l'environnement, division Forêts**

Réorganisé depuis le 1.1.2020, l'«Encouragement de la recherche forestière et de l'utilisation du bois Suisse » soutient notamment la recherche appliquée et le développement dans les domaines de la production et de l'utilisation du bois.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Forêts et bois → Informations pour spécialistes → Formation, recherche et transfert de connaissances → Fonds pour les recherches forestières et l'utilisation du bois (consulté le 30.1.2020)

### **Environnement suisse 2018 (2018). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

Le rapport résume l'état de l'environnement en Suisse et propose un aperçu des mesures prises par la Confédération pour améliorer la qualité de notre environnement et pointe les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Données, indicateurs, cartes → Publications et études → Environnement Suisse 2018 (consulté le 15.11.2019).

### **ISOS et densification. Rapport du groupe de travail (2016). Office fédéral du développement territorial (Éd.)**

Le rapport montre comment l'ISOS peut être utilisée comme base de planification lors de la densification. Il s'agit d'un instrument précieux qui montre les qualités spatiales existantes d'une localité.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Médias et publications → Publications → Villes et agglomérations → ISOS et densification (consulté le 15.11.2019)

### **Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse – État des lieux servant de base au rapport national de la Suisse 2018 (2018). Office du développement territorial (Éd.)**

La Suisse s'est fortement impliquée au plan international dans l'élaboration de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs. La Suisse est disposée à contribuer à leur réalisation, tant au plan international que dans la mise en œuvre concrète au niveau national. Le présent rapport dresse un premier état des lieux général, du point de vue de l'administration fédérale, de l'avancement de l'Agenda 2030. Il documente les résultats et les succès obtenus, tout en identifiant les défis à relever.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Médias & publications → Publications → Développement durable → Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse – Rapport national 2018 de la Suisse (consulté le 15.11.2019)

### **Politique des agglomérations 2016+ de la Confédération. Pour un développement cohérent du territoire suisse (2015). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La politique des agglomérations 2016+ de la Confédération doit, avec la politique fédérale pour les espaces ruraux et les régions de montagne, permettre un développement cohérent du territoire et apporte une réponse importante au Projet de territoire suisse. Elle se concentre sur les défis territoriaux de l'espace urbain qui, avec ses villes, ses agglomérations et ses espaces métropolitains, joue un rôle de plus en plus important comme moteur de la croissance économique, sociale et culturelle.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Villes et agglomérations → Stratégie et planification → Politique des agglomérations (consulté le 15.11.2019)

### **Politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne. Rapport en réponse à la motion 11.3927 Maissen du 29 septembre 2011. Pour un développement cohérent du territoire suisse (2015). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne doit, avec la politique des agglomérations 2016+, permettre un développement cohérent du territoire et apporte une réponse importante au Projet de territoire suisse. Les espaces

ruraux et les régions de montagne fournissent des prestations importantes comme milieux d'habitation et comme espaces économiques, de détente et d'identification et jouent un rôle essentiel dans le développement durable de la Suisse.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Espaces ruraux et régions de montagne → Stratégie et planification → Politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne (consulté le 15.11.2019)

### **Politique de la ressource bois OFEV (depuis 2008). Office fédéral de l'environnement, division Forêts**

La politique de la ressource bois a pour but que le bois issu des forêts suisses soit façonné, transformé et valorisé de manière durable et efficace en matière d'utilisation des ressources. Elle esquisse une vision dans laquelle le bois est un élément primordial de la culture architecturale et de l'habitat suisses et améliore la qualité de vie dans le pays.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Forêts et bois → Informations pour spécialistes → Stratégies et mesures fédérales → Politique de la ressource bois (consulté le 21.1.2020)

### **Préserver la physionomie des localités suisses. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 16.4028 Fluri du 15 décembre 2016 (2018). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

Le rapport examine l'évolution qualitative du paysage bâti en Suisse pendant les trois dernières décennies. Il présente les mesures qui doivent permettre de mieux concilier les nouvelles tâches de l'aménagement du territoire, telles que la densification, avec la protection des sites construits.

[www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch)

Actualités → NSB-News → Le Conseil fédéral veut continuer à améliorer la protection des sites construits et sa conciliation avec d'autres défis (consulté le 15.11.2019)

### **Projets-modèles pour un développement territorial durable 2014–2018 : Créer une offre de logement suffisante et adaptée aux besoins (2018). Office fédéral du développement territorial, l'Office fédéral du logement (OFL) (Éd.)**

Les projets-modèles présentés ont pour but de mieux concilier l'exigence de développement vers l'intérieur et celle de la protection du patrimoine lors de projets de renouvellement du bâti, d'adapter le parc immobilier à une nouvelle réalité démographique ou de favoriser l'accès à des logements abordables pour les habitants des régions touristiques.

[www.bwo.admin.ch](http://www.bwo.admin.ch)

Politique du logement → Programmes et projets → Projets-modèles pour un développement territorial durable → Projets modèles 2014–2018 : offre de logements (consulté le 14.1.2020)

### **Projets-modèles pour un développement territorial durable 2014–2018 : Mettre en œuvre l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti (2018). Office fédéral du développement territorial, Secrétariat d'État à l'économie, Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'agriculture (Éd.)**

Un développement qualitatif vers l'intérieur nécessite une nouvelle culture de la planification. Il relève de la responsabilité commune de tous les acteurs impliqués. Les projets-modèles promeuvent le développement durable dans les espaces de vie et les territoires naturels et économiques.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Développement et aménagement du territoire → Programmes et projets → Projets-modèles pour un développement territorial durable → Projets modèles 2014–2018 → Mettre en œuvre l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti (consulté le 15.11.2019)

**Projet de territoire Suisse. Version remaniée (2012). Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Conférence des gouvernements cantonaux, Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Union des villes suisses, Association des communes suisses (Éd.)**

Le Projet de territoire Suisse offre un cadre d'orientation et une aide à la décision pour le développement territorial futur en Suisse. Il s'agit du premier document stratégique portant sur le développement territorial du pays qui a été conçu et soutenu à tous les niveaux de l'État.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Développement et aménagement du territoire → Stratégie et planification → Projet de territoire Suisse (consulté le 15.11.2019)

**Recommandation pour la prise en considération des inventaires fédéraux au sens de l'article 5 LPN dans les plans directeurs et les plans d'affectation (2012). Office fédéral du développement territorial, Office fédéral des routes, Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de la culture (Éd.)**

Avec cette recommandation, les offices responsables des inventaires fédéraux, à savoir les Offices fédéraux de l'environnement (OFEV) pour l'IFP, de la culture (OFC) pour l'ISOS et des routes (OFROU) pour l'IVS ainsi que l'Office fédéral du développement territorial (ARE), responsable de l'examen des plans directeurs cantonaux, saisissent l'opportunité de l'ATF Rüti pour montrer comment assurer la prise en compte des inventaires fédéraux dans les plans directeurs et les plans d'affectation.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Paysage → Publications et études →

Recommandation pour la prise en considération des inventaires fédéraux au sens de l'article 5 LPN dans les plans directeurs et les plans d'affectation (consulté le 15.11.2019)

**Stratégie Biodiversité Suisse du Conseil fédéral (2012) et Plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse (2017). Office fédéral de l'environnement (Éd.)**

La stratégie présente les défis soulevés par le déclin de la biodiversité en Suisse et définit les objectifs représentant les orientations que tous les acteurs devront suivre. Le Plan d'action formule des mesures pour promouvoir la biodiversité, pour relier la politique de la Confédération avec d'autres domaines politiques en lien avec la biodiversité et pour sensibiliser à la biodiversité.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Biodiversité → Informations pour spécialistes → Mesures → Stratégie et plan d'action (consulté le 15.11.2019)

**Stratégie du Conseil fédéral pour l'adaptation aux changements climatiques en Suisse (2012) et Plan d'action 2014-2019 du Conseil fédéral (2014). Office fédéral de l'environnement (Éd.)**

La stratégie du Conseil fédéral fixe le cadre général de la procédure d'adaptation coordonnée que devront suivre les offices fédéraux. Le premier volet de la stratégie définit

les objectifs, défis et champs d'action, alors que le second volet définit le plan d'action pour la période 2014-2019.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Climat → Informations pour spécialistes → Adaptation aux changements climatiques → Stratégie du Conseil fédéral (consulté le 15.11.2019)

### **Stratégie pour le développement durable 2016–2019 (2016). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La Stratégie pour le développement durable (SDD) indique les priorités politiques que le Conseil fédéral fixe pour le développement durable à moyen et long terme. Elle indique aussi quelle contribution fournit la Suisse durant la législation en cours dans la perspective des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations unies.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

Page d'accueil → Développement durable → Politique et stratégie → Stratégie pour le développement durable (consulté le 15.11.2019)

### **Stratégie énergétique 2050 (2017). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La Stratégie énergétique 2050 poursuit les priorités fixées dans la Stratégie énergétique 2007 et l'élargit avec de nouveaux objectifs, notamment la sortie de l'énergie nucléaire. Des mesures sont prises pour accroître l'efficacité énergétique et promouvoir le développement des énergies renouvelables.

[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

Politique → Stratégie énergétique 2050 (consulté le 15.11.2019)

### **Stratégie paysage de l'OFEV (2011). Office fédéral de l'environnement, division Espèces, écosystèmes, paysage**

Dans sa Stratégie paysage, l'OFEV décrit les objectifs et les champs d'action d'une politique du paysage cohérente. Il les intègre dans ses activités et favorise leur mise en œuvre.

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)

Page d'accueil → Thèmes → Thème Paysage → Informations pour spécialistes → Mesures → Stratégie de l'OFEV (consulté le 15.11.2019)

### **Stratégie Réseaux électriques (2017). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La stratégie Réseaux électriques vise à mettre à disposition au bon moment un réseau en mesure de répondre aux besoins. Elle contribue à améliorer les conditions-cadres afin de réussir la transformation et le développement du réseau.

[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

Approvisionnement → Approvisionnement en électricité → Réseaux d'électricité → Développement réseaux (consulté le 21.11.2019)

### **Stratégie touristique de la Confédération (2017). Conseil fédéral suisse (Éd.)**

La stratégie du tourisme vise à améliorer les conditions-cadres qui régissent le tourisme. Son but est de promouvoir l'entrepreneuriat, d'utiliser les opportunités du numérique et de renforcer l'attrait de l'offre et la présence sur le marché.

[www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch)

Promotion économique → Politique du tourisme → Stratégie touristique de la Confédération (consulté le 21.11.2019)